

Conseil municipal du 09.05.2016

Convocation en date du 25/04/2016

Début de séance 17h 30

Présent(s) :

Daniel CHASSEING, Maire

Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, Françoise TAVERT, Bernard RUAL Adjoints

Marcelle LAGARDE, Gérard MORATILLE, Delphine CLEDAT, Rémi BESNIER, Laurence TER-HEIDE, Alain SAGE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) :

Carla LELIEVRE donne procuration à Martine CHASTAGNAC,

Excusée : Emilie CHARTAGNAC

Absents:

Etienne ANGLERAUD

Jean-Pierre GOUMONDIE

1-CUMA des Agriculteurs

Une aide directe de la commune viendrait en déduction des aides apportées par la Région. Les agriculteurs devraient envisager de constituer une association qui viendrait en soutien de la CUMA.

2- Conseil communautaire

La nouvelle COM COM peut avoir

- 35 délégués communautaires par accord local

soit 8 délégués pour les communes de Chamberet et de Treignac, 2 délégués pour les communes de Tarnac, 1délégué pour les autres communes.

- 38 délégués communautaires par répartition automatique

soit 10 délégués pour la commune de Treignac ; 9 délégués pour la commune de Chamberet, 2 délégués pour les communes de Tarnac et Affieux et 1 délégué pour les autres communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes décide d'avoir une représentation de 8 délégués sous réserve que la commune de Treignac vote également la répartition par accord local. En cas contraire, le conseil municipal délibère pour la répartition automatique soit une représentation de 9 délégués pour la commune de Chamberet.

3- Demande de CU par Mr Bassaler

Monsieur le Sénateur Maire précise

que le fait de construire une habitation nécessitera un aménagement d'un chemin public de +/- 70m.

qu'il a demandé à ce que le lieu-dit Le Pescher soit intégré comme village dans le PLU et le rendre accessible à la construction.

4- Activités au village de vacances de Scoeux et activités du centre équestre

Prévisionnel d'activités pour le village de vacances pour juin, juillet et aout et des projets pour novembre .

L'activité du centre équestre a repris à compter du 01.04.2016 avec les écoles, le foyer occupationnel, les cavaliers du club et le village vacances...

5- Négociation d'achat des bureaux et hangar de l'entreprise Chaumeil

Une négociation est en cours entre Mr P. Chaumeil et la commune pour acheter les bureaux et hangar en regard du cimetière. Cet achat pourrait être subventionné à +/- 50 %
Projets : développer le projet plaquettes bois pour approvisionner les chaudières de la commune

Installer des entreprises

6- Projet d'achat d'un panneau lumineux

Devis panneau De 5 lignes fixes 9000€ ht ou location de 240 €ht pendant 84 mois

De 7 lignes figées a écriture HD 11000€ ht ou 280€ht pendant 84 mois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de mettre au budget 2017 l'achat du panneau de 7 lignes. Son emplacement sur la place du marché reste à définir par rapport à l'alimentation électrique.

7- La chaufferie bois

Des dysfonctionnements récurrents perturbent le fonctionnement pérenne de la chaudière. En conséquence la commune a mis en demeure le fournisseur de la mettre en bon état de marche avant le 06.06.2016.

En cas de non-respect de cette clause, la commune sera dans l'obligation de faire reprendre le dispositif défectueux au frais de l'entreprise.

Si toutefois le dispositif fonctionne, la commune demande un délai de 6mois pour envisager la signature de parfait achèvement des travaux.

8-Modification des statuts de la Fédération Départementale de l'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE)

a) Le maire informe son conseil municipal que le comité syndical de la FDEE, suite à sa réunion du 29.04.2016 s'est prononcé favorablement au demande de retrait des COM COM Lubersac-Auvézère; Canton de Mercoeur ; Canton de Saint-Privat ; Canton de Beynat ; Sud-Corrézien afin que les communes puissent adhérer directement à la FDEE 19.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes

Accepte que les communautés de communes Lubersac-Auvézère; Canton de Mercoeur ; Canton de Saint-Privat ; Canton de Beynat ; Sud- Corrézien se retirent de la FDEE 19

Approuve les statuts de la FDEE 19 annexés à la délibération

Charge la Maire de l'exécution de cette délibération.

b) Le maire informe son conseil municipal que le comité syndical de la FDEE suite à sa réunion du 29.04.2016 a décidé de retirer la compétence optionnelle « communication électronique » afin de permettre la réalisation des infrastructures souterraines des lignes téléphoniques dans le cadre coordonné de coopération de dissimulation des lignes aériennes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des personnes présentes

Approuve la modification des statuts de la FDEE 19

Approuve les statuts de la FDEE 19 annexés à la délibération

Charge la Maire de l'exécution de cette délibération.

9-Questions diverses

Eclairage de la salle du conseil municipal

Un devis est demandé aux établissements Chèze pour modifier et renforcer l'éclairage de la salle du conseil municipal.

Projet de réhabilitation du groupe mairie-école.

Le souhait est de mettre des menuiseries en aluminium dans un souci d'entretien futur et de cohérence par rapport au groupe scolaire mairie et cantine est refusé par STAP 19/ périmètre classé. Le conseil municipal décide de maintenir le remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries en aluminium.

Projet de Foire aux vaches grasses

Au préalable, il est nécessaire de savoir si ce projet est souhaité par les éleveurs.

Le conseil émet des réserves

/existence d'une manifestation au Lonzac et qu'il est important de faire des manifestations sans concurrence sur le territoire de proximité,

/coût des infrastructures pour sécuriser la manifestation, cout d'organisation

/difficulté de trouver une date qui respecte le calendrier des manifestations de même type (comice agricole, foire ...)

Création du lotissement Bardinal

C Madrange présente le résultat de la commission d'appel d'offre du lot terrassement et réseaux. Les travaux de finition de la route font partie d'un autre lot.

L'entreprise BTM Marsaleix, mieux disante est retenue.

Fleurissement du bourg

Pose de bacs devant la mairie et à l'emplacement des cabines téléphoniques

Stèle Marcelle Delpastre

Il est nécessaire de procéder à la réparation du socle de la stèle. Devis de 1500€ .Il pourrait être posé une information sur Marcelle Delpastre sur un côté de la stèle et des informations sur les circuits Vtt sur l'autre par exemple.

Bitte devant Cabane de Pierron cassée : à changer

Fin de séance 19h00